Le Conseil d'administration de l'Entreprise du Gaz S. A., réuni hier soir, a pris connaissance de la lettre par laquelle le directeur du gaz et des eaux, M. H. Bippert, donne sa démission en raison de son âge, pour le 15 avril prochain.

M. Bippert a contribué dans une forte mesure à l'essor qu'a pris la consommation du gaz en notre ville et surtout au développement et à la modernisation de l'usine, laquelle est un modèle du genre. Son activité de plus de 40 années a été féconde aussi comme directeur du service des eaux et des travaux publics de la ville.

Le Conseil d'administration a enregistré avec satisfaction la missive par laquelle le Conseil municipal reconnaît que l'Entreprise a, au cours de la période de renchérissement, et malgré les difficultés énormes devant lesquelles elle se trouve par suite de la pénurie de charbon, évité un renchérissement trop accentué du prix du gaz. L'intérêt de la population a été ainsi bien servi.

Société des officiers d'Ajoie. — (Com.). — Répondant à l'invitation du comité de la Société des officiers de Delémont, nombreux sont nos membres qui assisteront à la conférence que donnera le colonel divisionnaire Corbat, le mardi 29 crt, à 20 h. 15, à l'Hôtel Terminus à Delémont.

Sujet de la conférence : Considérations sur la 1re armée française.

19 h. 35 départ de Porrentruy ; 22 h. 55 retour à Porrentruy.

Pour nous permettre d'organiser la course avec billet collectif, les participants sont priés de s'inscrire par téléphone chez le major Dévenoges à Porrentruy, No 6.19.48.

Le comité.

(Cmm.) — Très belle assemblée fut celle tenue le 23 courant par la Section des Hommes de la Société fédérale de gymnastique, au Restaurant du Mouton. On y entendit des rapports détaillés et intéressants de la part des dévoués dirigeants sur l'activité de la section en 1945 ; les comptes furent approuvés avec remerciements au caissier. Dans son exposé le président releva entre autres le dévouement désintéressé du moniteur Alex Kaufmann, auquel fut remis un gentil souvenir en témoignage de reconnaissance pour ses 15 années de monitariat. Il retraça également les mérites du regretté président d'honneur M. Gustave Capitaine, qui fut l'animateur infatigable de la cause de la gymnastique ; l'assemblée honora la mémoire du vétéran qui vient de dsiparaître en laissant d'unanimes regrets.

On constata la marche satisfaisante de la société qui compte actuellement 74 membres. Le plan de travail pour 1946 a été établi et le président a adressé un vibrant appel à otus les membres pour la fréquentation régulière des salutaires exercices hebdomadaires. Il fut procédé sans autre au renouvellement du comité avec M. Ackermann comme nouveau secrétaire.

M. Jules Gaignat fut désigné par acclamations comme président d'honneur et MM. Albert Frossard et Louis Noirjean ont été nommés membres d'honneur. De chaleureux remerciement furent adressés à ces trois vétérans.

Il est bon de rappeler que tous les hommes s'intéressant aux exercices physiques peuvent sans autre se présenter à la halle de gymnastique de l'Ecole cantonale le jeudi soir ; ils y seront les bienvenus.

(Com.). — Les membres du parti démocratique sont convoqués à l'assemblée générale qui aura lieu ce soir, mardi 29 janvier, à 20 h. 15, au local, Restaurant Schlachter, pour discuter les tractanda qui seront soumis à l'assemblée communale de jeudi prochain.

L'importance des questions à traiter — budget et autres — engagera certainement nos amis à se rencontrer nombreux à cette séance.

Le comité locia du parti démocratique.

BONFOL. — (Corresp.). — Appelés aux urnes dimanche dernier pour élire un maire, les citoyens ont porté leur choix sur M. Paul Beuret, chef de gare. L'élu, qui appartient au parti libéral, a recueilli le beau chiffre de 194 suffrages. La parfaite dignité de sa vie, son esprit conciliant, son sentiment de la justice allié à la plus grande affabilité lui donnent l'autorité voulue pour diriger dans la paix l'administration de la commune.

En le félicitant pour sa brillante élection, nous exprimons le vœu qu'il trouve pleine satisfaction dans la tâche qu'il assume avec un dévouement digne d'éloge.

RECONVILIER. — M. A. K. procédait à la réparation d'un tableau de distribution de courant, quand, pour une cause encore indéterminée, un court-circuit se produisit. M. K. n'entra vraisemblablement pas en contact avec le courant, mais fut sérieusement brûlé par le violent arc de feu provoqué par le court-circuit. Il porte de douloureuses brûlures au visage, ainsi qu'à un bras, avec lequel il s'était instinctivement protégé le visage.

TRAMELAN. — L'autre jour, peu après 7 h., M. Abel Vuilleumier, en se rendant à son domicile, a glissé sur la neige et en tombant s'est fait une fracture à la cheville du pied gauche.

TAVANNES. — Un météore. — Vendredi matin, vers 6 heures, un météore a traversé le ciel, en direction est-ouest. Ce bolide, de couleur orange, éclairait le ciel magnifiquement.

Des secousses sismiques ont été ressenties dans la soirée. Celle de 18 h. 35 a été particulièrement forte et a causé quelque émoi. De nombreuses personnes étaient bouleversées et avaient de la peine à reprendre leur calme.

Les secousses de la nuit ont été moins ressenties.

ST-IMIER. — Deux cas de fièvre scarlatine ont été constatés au village.

—— Alors qu'il s'ébattait à Mont-Soleil, le jeune R. A. fit une chute à ski. La petite victime a une fissure à la jambe gauche.

BIENNE. — Samedi matin, des ouvriers des services industriels de la ville ont trouvé, dans un magasin du service de l'électricité, un de leurs camarades inanimé sur le plancher. Les constatations légales ont démontré que cet ouvrier avait succombé des suites d'une attaque cardiaque.

NEUVEVILLE. — A partir de l'été prochain, il y aura quatre courses doubles journalières entre Nods et La Neuveville par Diesse-Lamboing et Prêles. Ainsi les ouvriers et les écoliers pourront rentrer facilement le soir dans leuds pénates.

Le concert-bal de la Fanfare municipale

La soirée annuelle de la Fanfare municipale qui s'est déroulée dans la grande salle de l'Inter, samedi dernier, a connu une affluence extraordinaire et un succès complet, à tous points de vue. Qu'il nous soit permis d'en dire quelques mots à l'intention des lecteurs du « Jura ».

La première partie du programme était réservée à la fanfare et ne comprenait que des œuvres de musique populaire, relativement faciles, mais à la portée et aux goûts du public. Sous l'habile direction de M. P. Montavon, professeur, tous les numéros furent enlevés avec brio, et avec une interprétation joliment nuancée. Le « Potpourri sur des motifs célèbres », qui emballa l'auditoire, mit en évidence certains solistes qui se firent remarquer, particulièrement le bugle solo dans l'Ave Maria de Schubert, pour ses sons bien filés, doux et expressifs. Le côté expressif, un jeu doux et correct dans les différents styles appropriés aux morceaux caractérisa d'ailleurs l'exécution de chaque morceau ; ce qui fit dire à bien des auditeurs que c'était là le plus beau concert qu'il leur ait été donné d'entendre de la Fanfare municipale. Ajoutons que la société, comme d'habitude, se présenta bien.

La deuxième partie fut un régal d'un autre genre. La Fanfare avait pensé offrir un récital en faisant appel à une violoniste professionnelle. Quelle heureuse inspiration et quel choix heureux ! Mlle Lise Bolli s'est révélée artiste dans toute l'acception du terme. D'emblée, elle conquiert son auditoire par sa technique impeccable, sa profonde musicalité et sa grâce naturelle, sans affectation. Son coup d'archet est étonnamment précis et sûr.

Dès le premier numéro, « Concerto en ré mineur » de Tartini, on est saisi et sous le charme qui se traduira par de vibrants applaudissements. La « Berceuse » de Fauré fut un ravissement. Quant au « Prélude et Allegro » de Pugnani-Kreisler, dont les doubles-cordes constituent une grande difficulté, il emballa littéralement les connaisseurs. Après «L'abeille» de Schubert, petit morceau caractéristique, mais exigeant une technique affinée, Mlle Bolli, rappelée par une ovation interminable, donna en bis une œuvre de Paul Miche, délicieuse aussi.

Merci à cette artiste pour les minutes exquises que nous lui devons ! et félicitons l'accompagnateur, M. Paul Montavon, qui a tenu le piano avec sa maîtrise habituelle.

Une saynète à trois personnages composait la troisième partie du programme de la soirée. Jouée à la perfection par d'habiles amateurs qui méritent tous nos compliments, elle fut très appréciée. La comédie n'est pas précisément du domaine d'une société musicale, mais notre public bruntrutain aime ces amusantes petites pièces théâtrales, surtout quand elles sont bien jouées.

Au cours de la soirée, M. Maillat, l'énergique président de la société, remercia les amis de la Fanfare, accourus si nombreux à l'Inter, et remit à un vétéran musicien, M. Louis Voisard, la médaille pour ses 25 années d'activité dans la musique, avec les remerciements et félicitations d'usage.

Le bal fut plein d'entrain, grâce à l'excellent esprit qui régnait dans la salle, car musiciens, acteurs et auditeurs étaient également satisfaits de cette agréable soirée, mais grâce aussi au savoir-faire de l'excellent ensemble de jazz Jackson.

Fin de la crise égyptienne

LE CAIRE, 28. — (Reuter). — La crise gouvernementale égyptienne, qui avait été provoquée par la démission de quatre ministres du parti Kotla, a été résolue lundi parce que ces personnalités, sous la pression du roi, sont revenues sur leur décision. Le roi Farouk a reçu d'abord séparément les quatre démissionnaires, puis a tenu conseil avec eux, le premier ministre et les chef du parti Kotla et libéral. Il a fait appel à la solidarité au moment où l'on attendait la réponse britannique à la note égyptienne sur la revision des traités. La crise avait été provoquée parce que le ministre des affaires étrangères aurait déclaré qu'il ne pensait pas que le Conseil de sécurité de l'ONU s'occuperait de problèmes intéressant l'Egypte et le monde arabe.

Un complot en Albanie

MOSCOU, 28. (Reuter). — Une nouvelle provenant de l'agence d'information soviétique dit que des terroristes fascistes ont fomenté un complot pour abattre le gouvernement albanais et en tuer les chefs. Les conjurés ont été arrêtés. Les arrestations out en lieu à Tirana, Scutari et autres villes, après qu'on ait découvert dans cette dernière ville une organisation fasciste portant le nom d'Union albanaise. Toutes les personnes arrêtées avaient été en rapport avec des criminels de guerre connus à l'étranger et qui étaient en contact avec certains Albanais qui avaient fui en Grèce pour préparer des troubles. Un certain nombre de personnes appréhendées avaient joué un rôle important dans le mouvement fasciste grec.

Depuis 4 jours Paris est sans journaux

PARIS, 28. (AFP). — La capitale passe aujourd'hui sa troisième journée sans journaux. La fin de la crise politique, la constitution du nouveau gouvernement n'ont été connues à Paris que par ouï-dire et par l'édition spéciale d'un supplément du « Journal officiel ». La radio, par ses émissions spéciales, a été le principal moyen d'informaton, auquel se sont jointes des voitures de deux journaux du soir « Ce Soir » et « France-Soir », qui diffusent les nouvelles par haut-parleur. On apprend, d'autre part, que le comité de grève, au cours de la réunion tenue lundi matin, a décidé de réunir en assemblée générale les rotativistes et ouvriers des services d'entretien et de départ des journaux actuellement en grève mardi matin, afin que les grévistes décident eux-mêmes sur la reprise ou non du travail.

Les bourreaux de millions de Russes condamnés

MOSCOU, 28. (Reuter). — Le major général Chestov, accusateur public, au procès de Kiev intenté à quinze officiers allemands criminels de guerre, a déclaré devant le tribunal que les Allemands, pendant l'occupation de l'Ukraine, avaient tué ou provoqué la mort par mauvais traitements, de plus de 4 millions de citoyens soviétiques. Le procureur a réclamé la peine de mort pour tous les inculpés. Il a relevé encore que 2 millions de ressortissants soviétiques ont été réduits à l'esclavage. Un grand nombre d'entre eux sont morts de faim, tortures et surmenages. Le procureur en vient aux aveux du général de police Ekkeln, jugé au procès de Riga. Selon ce coupable, 1.400.000 personnes ont été tuées en Esthonie, Lithuanie et Lettonie pendant l'occupation allemande. Ekkeln était alors commandant des SS et de la police allemande dans les pays baltes. Il a déclaré au cours de son procès qu'Himmler l'avait chargé de peupler la région de la Baltique de colons allemands. Il a été contraint d'anéantir une partie de la population pour pouvoir réaliser ce projet. Gœring, comme Rosenberg, ont déclaré que les pays baltes devaient être incorporés au Reich. Il ressort aussi de l'interrogatoire du général Ekkeln que 50.000 mille personnes ont péri dans des camps de concentration. Les Russes ont découvert, dans les environs de Riga, 300.000 cadavres. Ils ont découvert aussi de grandes quantités de personnes qui étaient devenues folles à la suite des mauvais traitements. On a également pu tabler qu'Ekkeln avait participé à l'assassinat du métropolite de Vilna en avril 1944.

Dernières Nouvelles

BULLETIN DU MATIN

La véritable cause des grèves américaines

Les grèves aux Etats-Unis continuent à retenir l'attention du monde entier, car finalement, l'industrie américaine étant presque la seule en mesure d'aider la reconstruction des pays dévastés, les grèves américaines affectent aussi bien l'économie des nations européennes que celle des USA.

Or ,le conflit qui oppose le patronat et les syndicats des Etats-Unis vient de prendre des proportions gigantesques.

A vrai dire, cette évolution n'est surprenante que pour ceux qui ne croient pas au déterminisme historique et pour ceux qui ne voient pas avec quel esprit de suite la manœuvre est conduite. En réalité, dès le mois de novembre, les observateurs américains pouvaient annoncer que la deuxième quinzaine de janvier verrait le moment critique du conflit social. Ils savaient que les deux adversaires étaient décidés à déclencher une guerre d'usure pour laquelle les syndicats disposent des réserves considérables de leurs caisses.

Sans doute les industriels ne sont pas démunis et, de plus, leur intérêt est d'attendre la suppression du contrôle des prix qui avait été instauré pendant la guerre. Aussi est-il difficile de prévoir l'issue de la lutte, dont le moins qu'on puisse dire est qu'elle témoigne d'un relâchement de l'esprit national aux Etats-Unis. « Tout cela pour 3 cents et demi par heure ! » s'indigne le président Truman, dont les efforts de conciliation ont échoué de justesse. En effet ,les syndicats demandaient une augmentation de 18,5 cents et les industriels consentaient à en accorder quinze. Mais précisément ce léger écart prouve chez les uns et les autres une volonté de ne pas céder sur le terrain des principes.

L'épineuse question iranienne reste encore en suspens

LONDRES, 28. — (Exchange). — Tard dans la matinée de lundi, une impression d'anxieuse incertitude régnait encore dans les milieux du Conseil de sécurité de l'ONU. On y exprimait l'opinion que l'épineuse question iranienne pourrait même mettre en jeu l'avenir et le prestige du Conseil. On y apprit que le ministre britannique des affaires étrangères Bevin avait obtenu de la part du cabinet entière liberté de mouvement dans les situations qui pourraient être déterminées au cours des séances du Conseil de sécurité. Si la demande iranienne ne sera pas retirée à la dernière minute, le chef de la délégation de la Perse pourrait être sollicité dès l'ouverture de la séance à donner toutes les explications à ce sujet. On admet toutefois que si de nouvelles directives arrivaient de la part du gouvernement de Téhéran, la situation pourrait être considérée sous une autre lumière. Si la discussion devait être ajournée, en attendant le résultat des pourparlers séparés que la Russie pourrait entamer avec l'Iran, il est certain que le Conseil de sécurité devra en être tenu au courant.

Dans l'entourage du Conseil de sécurité on déclare que du moment qu'un différend est soumis à l'attention de cette haute instance, il est évident que toute l'évolution de la question doit continuer de figurer dans le domaine de ses intérêts. S'il n'en était pas ainsi ,son prestige en serait fortement diminué dès le commencement de son activité.

Peu avant l'ouverture de la séance, le bruit courut que le nouveau président des ministres iranien avait télégraphié au che fde la délégation iranienne à Londres, Ali Scheily, en le priant de prendre contact avec Vichinsky. Scheily, qui fut le Premier du cabinet iranien lors de la conférence de Téhéran, est un ami personnel de Vichinsky et connaît bien la langue russe.

L'opinion de la presse américaine après la crise française

NEW-YORK, 28. — (AFP). — Les récents remaniements du gouvernement français sont l'indice d'une très grave crise économique, en même temps et peut-être avant celui d'une crise politique. Telle est l'opinion unanimement exprimée par la presse américaine, qui attache une importance particulière à la nomination de M. André Philip aux ministères de l'économie nationale et des finances.

L'abîme financier où se trouve la France, écrit de son côté le « New-York Times », qui estime que le rétablissement de l'économie française est infiniment plus important que la question de force ou même l'unité morale. Le journal est d'avis que le maintien de la coalition tripartite au gouvernement était essentiel au rétablissement économique du pays, car un gouvernement communiste aurait isolé la France du monde occidental et c'est l'Amérique et non l'URSS, « qui peut fournir à la France le genre d'assistance dont elle a aujourd'hui besoin pour survivre ».

Les atrocités allemandes évoquées au procès de Nnremberg

NUREMBERG, 28. (Reuter). — La séance de lundi du procès des criminels de guerre s'est ouverte par la déposition de Mme Marie-Claude Vaillant-Couturier, député communiste à l'Assemblée nationale constituante, qui, pendant la guerre, a passé trois ans dans des camps de concentration. Elle rapporte sur ce qui s'est passé à Auschwitz et Ravensbruck. C'est la première femme témoin qui se présente devant la Cour.

La Cour n'a fait aucune communication sur la requête de Rudolf Hess de se défendre lui-même, après que son avocat se fut cassé la cheville.

Mme Vaillant-Couturier a raconté sans passion comment elle a été arrêtée en février 1942 par la police française, puis livrée aux Allemands au bout de six semaines. Dans les cellules voisines se trouvaient d'abord le philosophe français Georges Politzer et le physicien Jacques Salomon, un spécialiste de l'énergie atomique. Salomon a été affreusement maltraité. Un jour on l'a appelé pour prendre congé de sa femme qu'on allait exécuter. Ce moment a été terrible et le malheureux, qui avait eu les bras brisés par les mauvais traitements, n'a pas pu embrasser sa femme. Le témoin raconte que les gardiens lui ont déclaré qu'ils lui réservaient des choses plus terribles que la mort si ses dépositions ne correspondaient pas à ce qu'on attendait. Avec 230 autres femmes françaises, le témoin est arrivée à Auschwitz en janvier 1943. Il s'agissait surtout d'épouses d'intellectuels. Quarante-sept de ces femmes, qui avaient subi de grandes souffrances, ont été retirées du camp d'Auschwitz. Mme Vaillant-Couturier déclare devant la Cour, attentive, que de nombreuses prisonnières sont mortes sous les coups des gardiens et des morsures des chiens. Des femmes à moitié mortes ont aussi été incinérées avec les cadavres. Les camions funèbres étaient suivis par des bandes de rats. La perte d'un soulier, par exemple, entraînait l'envoi à la chambre des gaz. On peut à peine parler d'hygiène. Dans le prétendu hôpital, il y avait quatre malades reposant sur des matelas déchirés et sales. Une certaine fois, une femme russe qui, d'après les gardiens, avait causé du vacarme, a dû se tenir nue toute la journée au froid, avec ses enfants dans les bras.

Des cris d'enfants qu'on assassinait

Mme Vaillant-Couturier poursuit : « Nous avons été réveillées une nuit par des cris terribles. Nous avons appris le matin que le gaz s'était échappé de la chambre dans laquelle se trouvaient des enfants. » Le témoin a été transféré en 1944 à Ravensbruck, où se trouvaient des milliers de Polonais, parmi lesquels il y avait aussi des femmes qui servaient de cobayes pour des expériences scientifiques. Des SS sont venus en février 1945 et ont rassemblé 72 femmes tuberculeuses pour les gazer.

Pendant ces dépositions, l'inculpé von Papen se voile le visage de ses deux mains. Le défenseur Hans Marx interroge ensuite le témoin, qui répond à brûle-pourpoint. Mme Vaillant-Couturier déclare qu'elle a été arrêtée par la police de Vichy parce qu'elle appartenait à la résistance. Elle était alors photo-reporter de profession. L'avocat Marx relève que les chiffres donnés par le témoin sur le nombre des Juifs qui se trouvaient à Auschwitz ne correspond aux données officielles de la Gestapo. Le témoin ajoute : « Je n'ai aucune raison de me contredire. Je sais très bien que les renseingements de la Gestapo n'étaient pas toujours conformes à la vérité. »

Avant de quitter la salle, Mme Vaillant-Couturier jette un regard sur les inculpés.

Cette déposition a été la plus tragique depuis celle qu'a faite l'officier allemand Lahusen.

Les cendres des fours crématoires servaient d'engrais

Le médecin français Victor Dupont a brossé un tableau du camp de concentration de Buchenwald, où il fut détenu du 20 janvier 1940 à la libération. Il a déclaré que les cendres des fours crématoires étaient jetées dans des fosses à purin. Ce dernier servait ensuite comme engrais. Le témoin décrit comment à Wanzleben, près de Buchenwald, des prisonniers étaient obligés de pendre leurs compagnons d'infortune. Les autres prisonniers devaient assister aux exécutions et faire le salut hitlérien. Ils devaient toucher les corps des pendus et les regarder dans les yeux.

Le docteur Dupont a déclaré que les nazis avaient torturé les détenus de Buchenwald d'une telle façon qu'ils en ont perdu la raison. Parmi eux se trouvaient le comte Litowski, qui en son temps s'était distingué en Allemagne, le ministre français Jeanson de Jessand et le ministre belge Vincent. « Mon ancien instituteur à Toulouse, M. Verd, a été déporté à Auschwitz lorsque je m'y trouvais, a dit le témoin. Je n'ai pas reconnu le vieil homme, tellement il avait changé. On le mit dans le stalag 58, qui était prévu pour 300 détenus, mais dans lequel étaient entassés 1200 prisonniers. Nous réussîmes toutefois à retirer l'instituteur de cette partie du camp, mais il avait déjà perdu la raison et mourut peu après la libération. »

A la recherche d'un terroriste juif

JERUSALEM, 28. (Exchange). — Les autorités britanniques viennent d'établir que le chef du groupe terroriste juif, Irgun Zwai Leuni, qui se donne le titre de général, est le sous-officier polonais Menahim Begin qui a combattu avec les Anglais près de Tobrouk. Begin est à la tête de 700 terroristes juifs bien armés et il semble que sa femme est une collaboratrice courageuse dans la réalisation de ses plans. De nombreux agents britanniques et le corps de police de Jérusalem poursuivent activement leurs recherches en vue de s'emparer de Begin et de sa femme.

SERVICE SPÉCIAL DE NUIT

(Agence Exchange Telegraph)

Importante séance du Conseil de sécurité

La question albanaise soulève des difficultés

LONDRES. — (Exchange). — Le Conseil de sécurité est entré en séance à 15 heures précises. Il a commencé immédiatement ses travaux. Bien que la question de l'admission de l'Albanie au sein de l'ONU ait été inscrite à la fin de l'ordre du jour, elle fut la première à venir sur le tapis. Mais la discussion tourna court, car c'est par erreur que cette question avait été inscrite à l'ordre du jour de cette séance. Le secrétaire général ad interim de l'ONU, M. Ileadwyn Jebb, s'en excusa aussitôt.

Mais auparavant, M. Edward Stettinius, chef de la délégation américaine depuis que M. Byrnes est rentré à Washington, avait déjà protesté contre la décision prise de faire examiner maintenant la question de l'admission de l'Albanie. A son avis, l'admission d'un nouveau membre exige qu'un sérieux examen préliminaire soit fait et que les délégués aient eu le temps d'approfondir la question. Il proposa en conséquence d'ajourner le débat jusqu'à la prochaine assemblée plénière. Le délégué polonais fut d'un avis contraire tandis que le représentant brésilien approuva le point de vue et la proposition de M. Stettinius qui permettrait à chacun d'examiner à fond la question. M. Vichinsky déclara alors vivement qu'il ne voyait pas pourquoi la question de l'admission de l'Albanie serait traitée en même temps que l'admission d'autres pays. Chaque cas doit être examiné séparément, estime-ti-l, d'ailleurs c'est à la suite d'un accord qu'il avait décidé que la candidature de l'Albanie serait portée à l'ordre du jour de cette session.

Le délégué de la Chine, M. Wellington Koo, proposa alors une formule de compromis en ce sens qu'un sous-comité restreint examinerait la question. Le délégué des Soviets fut alors d'accord, ce qui, dans le fond, aboutit à ce que la candidature albanaise soit renvoyée sinon à la prochaine assemblée plénière, du moins à quelques jours avant.

Un débat mouvementé

Au début de la discussion sur le différend russo-iranien, Vichinsky déclara qu'il n'avait aucune objection à ce que le chef de la délégation iranienne soit présent aux délibérations du Conseil de sécurité, à titre consultatif toutefois, que d'autre part il était prêt à discuter à fond de la question devant le Conseil de sécurité.

Mais ces beaux sentiments ne devaient pas durer. En effet, à peine M. Taquizadeh, chef de la délégation iranienne, se fut-il levé pour développer son point de vue, que Vichinsky se leva brusquement à son tour et déclara que le Conseil de sécurité n'avait pas compétence pour discuter de la question , tout d'abord parce que le nouveau gouvernement iranien n'était pas encore entré en fonctions, ce qui rendait nulle et non avenue l'intervention de la délégation iranienne et, deuxièmement, parce que toutes les possibilités d'entente entre Téhéran et Moscou n'étaient pas épuisées, ce qui, au sens des articles de la Charte ne permettait pas au Conseil de discuter de la question.

Le président du Conseil, M. Makin, proposa alors d'ajourner le débat ,ce qui ne fut pas du goût de Vichinsky qui s'y opposa violemment. M. Makin lui fit alors observer que sur cette question la délégation soviétique n'avait pas le droit de vote puisqu'elle était une des parties en cause. Le vote fut favorable à l'ajournement qui fut décidé par 7 voix.

M. Makin avait déclaré auparavant que le différend russo-iranien était le premier conflit arbitré par l'ONU et son conseil de sécurité et que non seulement il s'agissait de répondre aux espoirs mis en la nouvelle organisation de la paix sur laquelle le monde a les yeux fixés, mais encore que la décision prise constituerait un précédent. C'est pourquoi il faut s'en tenir strictement aux règles du droit. Dans le débat, le délégué iranien aura donc le premier la parole pour exposer sa plainte ; le délégué soviétique devra ensuite lui répondre et lorsque les deux parties auront complété leurs dépositions en apportant les précisions et les rectifications réclamées par l'une ou par l'autre, la discussion suivra qui précédera elle-même le vote final sur la question.

M. Makin ajouta ensuite qu'il était extrêmement regrettable que le Conseil de sécurité ait à s'occuper d'aussi graves problèmes si peu de temps après sa constitution. Le fait pourrait mettre en péril son existence, comme un enfant que l'on soumet trop tôt à un effort pénible.

Le réquisitoire iranien

Dans l'exposé qu'il fit des raisons qui avaient amené son gouvernement à demander l'intervention du Conseil de sécurité dans son conflit avec l'URSS, M. Tadquizadeh, chef de la délégation iranienne, souligna la part que la Perse avait prise à la victoire alliée et l'aide qu'elle apporta à la Russie.

Le délégué persan établit ensuite que Téhéran fit tout ce qui était en son pouvoir pour trouver une solution au conflit avec Moscou. Mais les nombreuses notes de protestation adressées au gouvernement soviétique, ce dernier les ignora. Il ne restait donc plus à l'Iran qu'à s'adresser au Conseil de sécurité s'il voulait que justice lui soit faite. M. Tadquizadeh, après l'exposé des faits qui aboutirent au conflit que l'on sait, tint à souligner que la Perse souhaitait vivement vivre avec la Russie en parfaite amitié, comme d'ailleurs avec tous ses voisins.

La Russie veut régler l'affaire en tête à tête avec l'Iran

Vichinsky commença par rappeler la démission du gouvernement Hakimi qui fut une des causes du conflit entre l'Union soviétique et l'Iran. C'est ce gouvernement qui donna mandat à la délégation iranienne à l'ONU de présenter le différend devant le Conseil de sécurité. Elle n'a donc, maintenant qu'un nouveau gouvernement est nommé, pas la compétence de soulever la question avant d'avoir reçu de nouvelles instructions.

La Perse, aux termes des articles de la Charte, n'avait pas à s'adresser au Conseil de sécurité pour qu'il intervienne dans l'affaire. M. Vichinsky rappelle qu'en son temps ,après la réception de la dernière note russe, Téhéran avait exprimé sa satisfaction.

En tout cas déclare encore le délégué soviétique, une des parties et peut-être les deux, est prête à ce qu'une solution soit trouvée dans une conférence à deux. C'est pourquoi la délégation soviétique propose l'ajournement de l'examen de la question iranienne par le Conseil de sécurité pour laisser toute latitude aux deux gouvernements en cause de trouver une solution à ce conflit. En admettant que ce résultat soit atteint, c'est la seule façon pour le Conseil de sécurité de sortir de cette impasse.

C'est après cette déclaration que le Conseil de sécurité décida d'ajourner le débat.

Il semble bien qu'il est à craindre que la décision du président Makin de priver la délégation soviétique de son vote ne provoque certaines difficultés.

Il est fort possible que la délégation persane, au vu de ses nouvelles instructions se décide à tenter un accord avec la Russie. Si ce fait se produisait et si le Conseil de sécurité y consentait, on s'attend à ce que la Grande-Bretagne demande que l'ONU soit renseignée sur les résultats des entretiens.

Ei ce qui concerne la question grecque, on s'attend à ce que les délégués de ce dernier pays fassent état de l'argumentation de Vichinsky pour réclamer que le différend soit réglé entre eux et la Grande-Bretagne uniquement. M. Bevin, semble-t-il, ne s'opposerait pas à une telle interprétation. Toutefois ,les Hollandais n'adopteront pas la même tactique pour la solution des difficultés indonésiennes.

On sentait nettement dans le débat la prise de contact qui avait eu lieu préalablement entre MM. Bevin et Vichinsky. La séance n'aurait d'ailleurs pas été si longue s'il n'avait fallu traduire la déclaration de Vichinsky en anglais et en français, ce qui prit plus d'une heure.

Bouleversement à la tête de la délégation iranienne à l'ONU

LONDRES. — (Exchange). — Il est maintenant certain que le chef actuel de la délégation iranienne ne se présentera plus devant les conseils de l'ONU. Il sera en effet rappelé cette nuit même et remplacé par M. Sohely, ancien président du Conseil et ami personnel de Vichinsky avec lequel il se mettrait sans doute immédiatement en rapport.

La Grèce est satisfaite de l'occupation britannique

LONDRES. (Reuter). — L'ambassadeur de Grèce a déposé au secrétariat général de l'ONU une déclaration de la commission grecque des affaires étrangères disant que la présence des troupes britanniques en Grèce est nécessaire au retour de l'égalité des droits politiques et empêche les luttes intestines qui pourraient devenir sanglantes. Tous les partis ayant participé aux précédents gouvernements sont représentés dans cette commission.

Difficultés au Conseil des ministres français

PARIS. — Le conseil des ministres s'est réuni lundi soir pour mettre au point le texte de la déclaration ministérielle. Sur certains points l'accord n'a pu se faire, en particulier au sujet de la réduction des crédits militaires. Cette réduction rencontra l'opposition absolue de M .Michelet, ministre des armées.

M. Léon Blum, ancien leader socialiste et ancien chef du gouvernement, a été nommé ambassadeur extraordinaire à l'étranger, chargé de missions économiques et financières. On s'attend à ce que M. Blum parte incessamment pour Washington pour demander l'accélération des envois de vivres et de matériaux. Cette nomination a été très favorablement accueillie par les milieux américains.

Grave accident de tram à Zürich

ZURICH. (Ag.) — Lundi soir, un tram avec remorques qui se dirigeait vers Alstaetten, a déraillé à la hauteur de la Herdernstrasse où la voie décrit une grande courbe, par suite du mauvais fonctionnement d'un aiguillage. L'automotrice est sortie des voies et bascula, tandis que la première remorque déraillait. Les vitres de l'automotrice ayant sauté on compte une vingtaine de blessés. Une femme qui a eu la colonne vertébrale brisée a été transportée à l'hôpital, tandis que les autres blessés, soignés sur place, pouvaient regagner leur domicile.